

LE GONNESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 283 | FÉVRIER 2022



Dossier

Une ambition pour la jeunesse



3 Mobilisation pour le maintien du bureau de poste de la Fauconnière

7 Panne de fibre optique : des difficultés persistent

12 Nuisances aéroportuaires : une consultation publique ouverte



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Chères Gonesiennes, chers Gonesiens,

L'année 2022 a débuté par une nouvelle vague épidémique qui aura une fois encore marqué le pays. Avec des records de contaminations journalières, nous connaissons une cinquième vague qui limite les événements publics et oblige à la plus grande vigilance sur les gestes barrières.

Toutefois, la vaccination aura permis de limiter la pression sur l'hôpital et d'éviter la saturation des services de réanimation. On peut tout de même regretter la gestion hasardeuse du Gouvernement, notamment à l'école où les fermetures de classes se multiplient et désorganisent le quotidien des parents. Une grève historique par son taux de mobilisation s'est engagée dans l'Éducation nationale pour dénoncer, à raison, ces conditions de travail dégradées et l'incertitude qui règne dans la gestion des protocoles.

La persistance de l'épidémie de COVID n'aura cependant pas empêché le trafic aérien de repartir avec les nuisances qui en découlent. Beaucoup regrettent le temps où les fenêtres pouvaient être ouvertes sans le bruit incessant des avions, de jour comme de nuit. Depuis des années je porte le combat, avec le Conseil municipal, pour la mise en place d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) qui prendrait en compte les risques que représente l'activité aéroportuaire sur la santé des riverains.

Une consultation publique sur le sujet a été lancée le 20 janvier et j'en appelle à votre participation. En demandant la limitation des vols la nuit, l'interdiction des avions les plus bruyants ou une meilleure prise en compte des demandes d'insonorisation, nous pouvons avoir un impact et diminuer le bruit aérien. Vous trouverez l'ensemble des informations à l'intérieur du Gonesien. Je compte sur votre mobilisation !

Fidèlement.

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse



SOMMAIRE

3 / retour sur

5 / services publics

Mobilisation pour le maintien du bureau de poste de la Fauconnière

6 / covid

Covid-19 : le calendrier de la levée des restrictions

7 / internet

Panne de fibre optique : des difficultés persistent

8 / dossier

Une ambition pour la jeunesse

12 / nuisances aériennes

Nuisances aéroportuaires : une consultation publique ouverte

14 / actualités

15 / sport

Projet sportif municipal : bilan de la première année

16 / culture

Laissez-vous tenter par les cours de cuivres ou de danse contemporaine

17 / service public

Connaissez-vous le conciliateur de justice ?

18 / cadre de vie

Gonesse, ville aux multiples labels

19 / sortir

26 / en bref

27 / menus

28 / tribunes

30 / infos pratiques

CONCOURS
**illuminations
 de Noël**

Les résultats

Après plusieurs jours de délibérations, le jury a dévoilé à la mi-janvier les résultats du concours des illuminations de Noël. Voici les lauréats de cette année :



Catégorie A - Maison avec jardin

- 1 Première place : **Monsieur Dejeux Patrice**
- 2 Deuxième place : **Madame Onestas Béatrice**
- 3 Troisième place : **Madame Azala Jacqueline & Madame Pichon Josiane**



Catégorie B - Maison avec balcon

- 1 Première place : **Monsieur Gonçalves Victor**
- 2 Deuxième place : **Madame Forton Magalie**
- 3 Troisième place : **Madame Pichon Josiane**



Catégorie C - Commerces

- 1 Première place : **Casino Shop Monsieur Belorgey**
- 2 Deuxième place : **Le Fournil - Monsieur et Madame Quesnot**
- 3 Troisième place : **La Bell' Haumière Madame Launey**



Le prix « Coup de cœur » a été attribué à **Monsieur Borg Michel**



TOUCHE PAS À MA POSTE



**LE BUREAU DE POSTE
DE LA FAUCONNIÈRE
NE DOIT PAS FERMER !**

**RASSEMBLEMENT
SAM. 12 MARS
À 10H DEVANT LA POSTE**



*Signons la pétition
en ligne ou papier*



Mobilisation pour le maintien du bureau de poste de la Fauconnière

Partout en France, LA POSTE tente de réduire son offre de services... et Gonesse ne fait malheureusement pas exception.

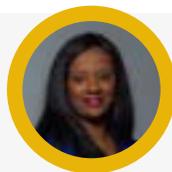
Pour justifier la fermeture du bureau de poste de la Fauconnière, le groupe organise volontairement la dégradation des conditions d'accueil des usagers et de travail de ses personnels. C'est la raison pour laquelle ce bureau de poste connaît depuis plusieurs mois une série de fermetures temporaires orchestrées par la direction.

Après la fermeture des bureaux de la CAF et du Trésor Public, nous devons nous mobiliser pour refuser la perte supplémentaire d'un service de proximité essentiel à de nombreux Gonessiens et aux habitants du quartier voisin des Carreaux à Villiers-le-Bel.

Cette fermeture n'est pas une fatalité.

Jean-Pierre Blazy et l'équipe municipale se mobilisent aux côtés des Gonessiens pour s'y opposer.

Rejoignez-nous !



Ramata DIOP

Ajointe au maire, déléguée au quartier de la Fauconnière et à la Vie lycéenne et étudiante

“ Des personnes âgées ou non-véhiculées sont contraintes de se rendre jusqu'au bureau du centre-ville pour retirer leurs colis et leurs lettres recommandées, tandis que d'autres doivent aller jusqu'à la gare pour retirer de l'argent parce que le distributeur automatique n'est pas alimenté. Cette situation n'est plus acceptable. Venez nombreux pour défendre nos services publics ! ”

Nous devons réagir ! Ensemble, signons la pétition pour exiger :

- **La réouverture définitive du bureau** de poste de la Fauconnière
- Le retour de l'ensemble des services postaux et notamment **le retrait des plis recommandés et des colis**
- Le maintien des services bancaires et **une alimentation régulière du distributeur automatique de billets.**

Je signe la pétition pour la réouverture du bureau de Poste de la Fauconnière

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone / Mail	Signature

à retourner ou à déposer à l'Hôtel-de-ville, 66 rue de Paris

Covid-19 : le calendrier de la levée des restrictions

L'entrée en vigueur du passe vaccinal pour toutes les personnes âgées de plus de 16 ans à la fin du mois dernier permettra l'assouplissement progressif de certaines mesures sanitaires. Voici le calendrier annoncé le 20 janvier dernier par le gouvernement.

24 janvier



Entrée en vigueur du passe vaccinal pour toutes les personnes âgées de plus de 16 ans

2 février



Le port du masque ne sera **plus obligatoire en extérieur**



Les jauges seront levées dans les espaces clos et les espaces ouverts



Le télétravail ne sera plus obligatoire mais recommandé

16 février



Réouverture des boîtes de nuit



La consommation dans les cinémas, les stades et les transports pourra reprendre



Les concerts debout et la consommation debout dans les bars seront de nouveau autorisés



Les centres de dépistage et de vaccination de la ville toujours ouverts

Le dépistage et la vaccination sont essentiels afin de freiner l'épidémie. Pour permettre aux habitants d'identifier le Covid-19 ou de s'en protéger, la commune dispose d'un centre de dépistage et d'un centre de vaccination.

Le centre de dépistage géré par le laboratoire Bioclinic a investi les locaux du 6, rue d'Arnouville au mois de décembre. Le laboratoire y pratique des tests PCR le matin, des tests antigéniques l'après-midi et des tests salivaires tout au long de la journée, le tout sans rendez-vous. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30 puis le week-end de 9h à 15h.

Quant au centre de vaccination, les créneaux peuvent être réservés sur le site Doctolib - Centre de vaccinations - CH Gonesse.

Centre commercial La Madeleine

Centre de dépistage COVID 19



Test PCR



Sans RDV



CENTRE DE VACCINATION COVID

HÔPITAL DE GONESSE

COMMENT
PRENDRE
RENDEZ-VOUS ?



01.82.32
05.96



doctolib.fr



sur place

Panne de fibre optique : des difficultés persistent

Plusieurs années après son déploiement à Gonesse, les connexions des habitants au réseau de fibre optique présentent toujours des dysfonctionnements et les cas de pannes se succèdent malgré une diminution des plaintes enregistrées par la mairie.

Avec une moyenne de 32 interventions de techniciens par mois dans les armoires fibres pendant le dernier trimestre 2021 et seulement 55 pannes signalées auprès de la mairie pendant cette période (contre 152 l'année précédente), on pourrait penser que les pannes de connexion à la fibre optique sont de plus en plus rares dans la commune.

En réalité, les foyers déconnectés sont bien plus nombreux et plusieurs techniciens ne prennent plus la peine de déclarer leurs interventions. Or, depuis le mois de mars 2021, Jean-Pierre Blazy a pris un arrêté qui leur impose de signaler tous passages dans les armoires fibre de manière à assurer une traçabilité en cas d'incident.



Un renforcement des contrôles

Pour inciter les techniciens à respecter les termes de cet arrêté, un renforcement des contrôles des armoires auront lieu aux abords des armoires fibre et les techniciens non déclarés seront sanctionnés d'une amende.

Quant aux foyers subissant toujours ces pannes, ils sont invités à les signaler auprès du Cabinet du maire, qui recense toutes les plaintes au 01 34 45 10 97 dans le but d'accompagner les habitants impactés.



COMMENT DÉCLARER UNE PANNE ?

En cas de panne de connexion, nous vous conseillons d'entrer en contact avec votre fournisseur d'accès afin d'ouvrir un « ticket incident ». Dans un deuxième temps, vous pouvez signaler votre situation en remplissant le formulaire disponible sur le site de la Ville, onglet Vie pratique/Fibre optique/Je suis un usager.

Les membres de l'Association de défense des usagers de la fibre optique à Gonesse (adufog) sont également à votre écoute et peuvent être contactés à l'adresse aadufog@gmail.com.

Une ambition pour la jeunesse

La Ville de Gonesse est une ville jeune, 21,7% des habitants ont entre 15 et 29 ans (chiffres de 2018 publiés par l'Insee).

Pour répondre aux besoins de cette part importante de la population, les élus ont fait le choix d'une politique jeunesse ambitieuse dont les actions débiteront dès le mois de février et se poursuivront jusqu'à la rentrée prochaine.

LES ESPACES JEUNES DE GONESSE

LES LIEUX OUVERTS

- MdH Louis Aragon - 01.77.80.92.99
- MdH Ingrid Betancourt - 01.30.11.24.70
- MdH Marc Sangnier - 01.75.41.62.10

ACCUEIL DES JEUNES [11/17 ans]

LUNDI / MARDI / MERCREDI
JEUDI / VENDREDI **17H-20H**

- 17H-18H30 : Aide aux devoirs
- 18h30-20H : Activités de loisirs

GRATUIT / INSCRIPTION SUR PLACE

POUR LES 11-17 ANS : L'OUVERTURE DES ESPACES JEUNES ÉTENDUE À CINQ JOURS

Logés dans les trois Maisons des habitants de la ville, les Espaces jeunes seront ouverts du lundi au vendredi de 17h à 20h à partir du 14 février.

Ces fins de journées seront composées :

- D'aide aux devoirs
- D'activités de loisirs
- D'accompagnement de création de projets de loisirs

Cette extension se poursuivra avec l'organisation d'activités (de loisirs, sportives ou culturelles), de sorties ou de soirées à thème communes à tous les Espaces jeunes de la Ville de manière à réunir tous les jeunes du territoire.

Inscriptions au sein des Maisons des habitants. Toutes les activités sont gratuites.



WWW.VILLE-GONESSE.FR

Cette extension de l'ouverture des Espaces jeunes a principalement pour objectifs d'offrir un accueil de proximité ouvert de façon permanente aux jeunes, de permettre le brassage des adolescents de différents quartiers de la commune et de les éveiller par des sorties culturelles et sportives.

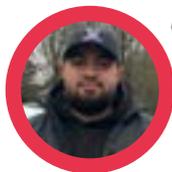
Pour porter ce nouveau projet, le service Jeunesse a réuni une équipe d'animateurs expérimentés, aux profils variés et qui seront présents sur le terrain pour accompagner les jeunes Gonessiens. Ce dossier consacré à la jeunesse est l'occasion de vous présenter en quelques mots Stéfy, Sébastien, Quentin et Jérôme, quatre animateurs dynamiques arrivés récemment parmi les effectifs du service Jeunesse



Pauline ROUVIÈRE

Nouvelle responsable "Jeunesse"

“ Les jeunes veulent des structures dans lesquelles ils peuvent se réunir, avoir des animateurs à qui se référer. C'est pour ces raisons que nous souhaitons étendre l'ouverture des Espaces jeunes, afin qu'ils puissent bénéficier de bases fiables et solides plusieurs fois par semaine. ”



“ Je suis Goneszien depuis toujours, je connais les jeunes de tous les quartiers de la ville. Mon truc à moi, c'est le sport,

notamment les sports collectifs : le football, le basketball, voire l'e-sport. Bien que cela aide les jeunes à se dépenser, ce n'est pas seulement physique :

le sport forge également un mental d'acier, qui permet de se dépasser et à ne pas lâcher à la moindre difficulté, et ce, dans tous les domaines.

Il s'agit aussi de créer un esprit de cohésion entre les jeunes ”

► **Quentin**

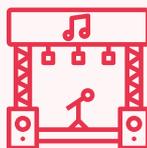
SOS PARCOURSUP
VACANCES D'HIVER
 DU 20 FÉVRIER AU 4 MARS

Entretiens individuels

PIO de Gonesse
 5 Av. François Mitterrand
 95500 Gonesse

INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE
01 34 45 15 70

Un Festival jeunesse en perspective



Si le contexte sanitaire le permet, un Festival jeunesse aura lieu une fois par an. Si cet événement sera avant tout festif (avec un concert, des animations sportives et culturelles autour des cultures urbaines...), il sera aussi l'occasion de réunir plusieurs entités (associations, professionnels de l'enseignement ou représentants de différents métiers) pour favoriser l'insertion des jeunes Gonessiens.

Besoin d'un coup de pouce pour faire vos inscriptions sur Parcoursup ? Du 20 février au 4 mars, des entretiens individuels seront proposés au Pôle d'Information et d'Orientation (PIO). Les psychologues de l'Education nationale présents vous aideront notamment à formuler vos choix selon vos envies et vos centres d'intérêts. Ils vous donneront également des conseils afin de rédiger un CV, une lettre de motivation ou un projet de formation motivé.

Inscription au 01 34 45 15 70



“ Mon expérience assez conséquente dans le milieu de l'Animation surtout avec la Jeunesse me permet d'être très polyvalent mais j'ai un certain attrait pour les jeux de société ainsi que grands jeux.

Lorsque j'exerçais à Clichy-sous-bois, j'ai notamment réadapté un célèbre jeu de société avec les jeunes pour les aider à découvrir toutes les richesses de leur ville, et je prévois de réadapter ce jeu pour la ville de Gonesse. Le jeu de société permet aussi de rassembler les jeunes autour d'un moment de convivialité. Je souhaite aussi faire découvrir de nouvelles activités ainsi que de nouveaux lieux aux jeunes Gonessiens. ”

► Sébastien

POUR LES 16-25 ANS : RENFORCEMENT DU POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Situé à deux pas du lycée René Cassin, le Point Information Jeunesse (PIJ) est le point de convergence des lycéens et des étudiants qui souhaitent être orientés dans leurs études, dans la recherche d'un stage ou d'un emploi.

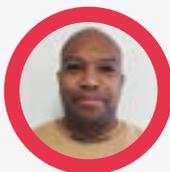
Le nouveau programme Jeunesse prévoit de repenser les horaires de cette structure afin de mieux correspondre au quotidien des lycéens et des étudiants. Les échanges et la collaboration avec les nombreux partenaires seront également renforcées et des « points d'échanges » hebdomadaires ou des événements mensuels (portant sur des thèmes tels que la prévention, l'environnement, la citoyenneté...) y seront organisés.



“ J'ai déjà été animateur à Gonesse et je suis très actif dans le milieu associatif. Je connais donc très bien

le secteur. Ce que je voudrais faire vivre chez les jeunes, c'est l'envie de découvrir la culture. Cela passe aussi bien par l'art plastique que les cultures urbaines, le graphe... ”

► Jérôme



Fabrice RAKOTOMALALA
Coordonateur des animateurs jeunesse

“ Les quatre animateurs qui nous ont rejoints en octobre et en janvier ont l'avantage d'avoir des profils très différents. Deux autres, avec des expériences et des passions encore différentes, sont en cours de recrutement. Au moment de

la réouverture des Espaces jeunes, ils seront deux dans chaque structure pour encadrer les jeunes du lundi au samedi. Quant aux plus de 18 ans, ils seront prochainement accueillis au PIO selon leurs besoins afin d'être conseillés dans leur choix d'études ou de carrière, pour peaufiner leur CV ou leur lettre de motivation.

Un forum emploi le 16 février prochain

Entre 10h et 16h le 16 février prochain, un forum sera organisé à la salle Jacques Brel. Les jeunes Gonessiens à la recherche d'un stage, d'une formation, d'un job d'été ou d'un emploi pourront venir se renseigner auprès des nombreux exposants présents.

Toute personne intéressée par le sujet (membre d'une institution, professionnel, parent ou simple citoyen) pourra toutefois y participer.



**TROUVE
TON
JOB!**

**MERC. /
16 FÉV.
DE 10H
À 16H**

SALON

- EMPLOI
- ALTERNANCE
- FORMATION

ATELIERS

- CV VIDÉO
- COACHING
À L'ENTRETIEN

**N'OUBLIEZ PAS
VOS CV**

**ENTRÉE
LIBRE**

**PASS
SANITAIRE
obligatoire**

Les « assises de la jeunesse » pour engager la discussion

Pour engager le dialogue avec le service, les différents partenaires de la Ville et les jeunes, des « assises de la jeunesse » seront prochainement organisés. Ces rencontres organisées au printemps seront l'occasion de d'évoquer les envies et les besoins des jeunes Gonessiens âgés de 11 à 25 ans.

Toute personne intéressée par le sujet membre d'une institution, professionnel, parent ou simple citoyen pourra toutefois y participer.



“ J'ai commencé ma carrière dans l'animation à 17 ans. J'ai toujours été un peu introvertie mais ce qui m'a permis de sortir de ma coquille, c'est la danse :

la break dance, le hip-hop... J'aimerais beaucoup utiliser ce biais pour aider les jeunes à sortir de leur cocoon, à découvrir d'autres territoires ”

► **Stéfy**



Bobby IDE

Adjoint au maire
délégué à la Jeunesse

“ A mes yeux, notre jeunesse est une richesse. Le rôle de la ville est aussi d'accompagner dans leur émancipation et leur découverte du monde. La nouvelle ambition portée par la ville est vaste et intervient à de multiples niveaux. Culture, éducation, sport, loisirs, emploi et insertion sociale font partie intégrante de ce nouveau projet que nous avons préparé pour eux. ”

Nuisances aéroportuaires : une consultation publique ouverte

Les aéroports français sont dans l'obligation de prévoir des cartes stratégiques de bruit (CSB) et un « Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement » (PPBE) destinés à évaluer les nuisances causées par l'activité aéroportuaire et les pistes pour leur diminution. L'Etat a présenté devant la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle un projet de PPBE pour la période 2022-2026 dans lequel sont intégrées les nouvelles cartes stratégiques de bruit. La CCE a rendu un avis **défavorable** sur ce projet le 18 janvier 2022 en raison de ses nombreuses insuffisances.

Le PPBE établi pour la période 2022-2026 n'a pas eu d'effets positifs, au contraire : la surface concernée s'étend de 17% (+29% de surface supplémentaire concernée pour le bruit de nuit) et la population exposée aux nuisances sonores a ainsi augmenté de 78 %.

Une phase de consultation publique du projet est désormais ouverte du **20 janvier 2022 au 22 mars 2022** et vous avez la possibilité de vous connecter sur le site www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr pour y déposer vos observations. A l'issue de cette consultation, le PPBE de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle sera soumis à l'approbation des préfets des départements de l'Oise, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise.

Ce document est important si l'on veut corriger les injustices vécues par les populations riveraines de l'aéroport.

Une injustice économique

Il y a tout d'abord **une première injustice sur le plan économique** puisque les habitants ne bénéficient pas suffisamment des emplois de l'aéroport de Paris-CDG. On observe qu'un nombre important de ces emplois sont précaires avec le développement de la sous-traitance.

Les aides à l'insonorisation bloquées

La deuxième injustice concerne le dispositif d'aide aux riverains et la possibilité offerte aux habitants de faire insonoriser leur logement. En effet, ce dispositif est actuellement bloqué et un riverain qui dépose un dossier d'aide à l'insonorisation doit attendre plusieurs années (4 à 5 ans en moyenne) pour que les travaux soient réalisés.

Notre cadre de vie pénalisé

La troisième injustice porte sur le cadre de vie des populations et l'impact sanitaire démontré du transport aérien. Paris-CDG est l'aéroport européen le plus actif la nuit avec en marche normale 170 vols enregistrés en moyenne par nuit entre 22 heures et 6 heures. Cela équivaut à un total de 62000 vols de nuit par an, soit 12% des vols. Ce trafic continue d'augmenter avec l'expansion du fret. C'est deux fois plus que Londres-Heathrow et à Francfort où une mesure



de couvre-feu entre 23 heures et 5 heures est appliquée depuis 2012. **L'étude épidémiologique DEBATS publiée en 2020 montre que ce trafic de nuit occasionne des troubles du sommeil dans la population et au-delà des maladies cardio-vasculaires, de l'hypertension artérielle, du stress, etc.**

Des risques pour le patrimoine des gonessiens

La quatrième injustice tient au patrimoine et les valeurs des biens immobiliers en zone de bruit. De ce point de vue, plus le plan de prévention du bruit dans l'environnement sera protecteur avec des mesures fortes pour les biens immobiliers (appartement ou maison) qui garderont de leur valeur.

Le projet de PPBE tel qu'il est rédigé n'est pas suffisamment protecteur, notamment la nuit.

C'est la position de la ville de Gonesse qui dans une motion qui sera prochainement présentée devant le conseil municipal demande :

- Le retrait des avions les plus bruyants.
- La définition d'un maximum de trafic de Paris-Charles-de-Gaulle sur la base du nombre de mouvements annuels.
- La réduction négociée des vols de nuit portant sur les vols commerciaux (hors fret) entre 22h00 et 06h00 et la programmation d'une étude d'impact de cette limitation du trafic de nuit sur les opérateurs et la réorganisation de leurs activités.
- L'application par l'Acnusa d'un dispositif de sanction pour les atterrissages sans créneau entre 0h00 et 05h00 qui sont interdits mais pas sanctionnés !
- La réforme du dispositif d'aide aux riverains et de la Taxe sur les Nuisances Aéroportuaires pour permettre la prise en charge rapide des demandes d'insonorisation.
- La mise en place d'un Observatoire de veille sanitaire autour de Paris-CDG.

Enfin, pour la réalisation des nouvelles cartes stratégiques du bruit (CSB) qui accompagnent le PPBE, elle demande d'utiliser comme limites les valeurs-guide de bruit aérien recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Mobilisons-nous

contre ce projet de PPBE insuffisamment protecteur pour les populations riveraines de l'aéroport paris-charles-de-gaulle et qui ne permet pas de réparer les injustices observées sur le territoire notamment la nuit.

Donnez votre avis



PLU : une réunion publique autour de la construction de 150 nouveaux logements

Pour permettre la construction de 150 nouveaux logements dans le centre-ville, la commune devra modifier son Plan local d'urbanisme (PLU). Avant de procéder à cette modification, une réunion publique aura lieu le 10 février prochain en salle du Conseil municipal.

Elle concernera principalement les habitants de la rue de Paris, de la rue Bernard Février et de la rue du général de Gaulle, où les logements seront construits. Les architectes et autres opérateurs impliqués seront également présents et les riverains seront invités à donner leur avis sur le projet.



60 ans de la fin de la guerre d'Algérie : appel à témoignages

Cette année, nous fêtons les 60 ans des Accords d'Évian, qui avaient mis fin à la guerre d'Algérie. À cette occasion, une exposition qui fera la part belle aux souvenirs de ceux qui ont connu cette période sera installée dans la commune.

Si vous souhaitez y contribuer, vous pouvez envoyer votre témoignage (sous forme de texte, de dessin, une photo, une lettre...) à l'adresse communication@mairie-gonesse.fr ou le déposer à l'accueil de l'Hôtel de ville aux heures d'ouverture.



En 1982, Gonesse a organisé les premiers jeux « intervilles »

Printemps 1982. Depuis un an, Gonesse est jumelé avec la ville de Leonessa. Pour fêter ce premier anniversaire comme il se doit, la commune a organisé ses premiers jeux Intervilles franco-italiennes, pendant lesquelles Gonessiens et Leonessanis se sont affrontés.

« Les deux équipes, composées chacune de 10 sportifs de chaque ville, étaient fortement encouragées par un public chaleureux représentant bien la jeunesse des deux cités », peut-on lire dans le bulletin du jumelage de l'époque.

Après des épreuves de lutte, de judo et de karaté « sous un soleil radieux », les jeux se sont terminés par la traditionnelle épreuve de tir à la corde. « Ce dernier devait laisser planer le plus grand suspense et selon que le foulard se dirigeait vers l'un ou l'autre camp, le public donnait de la voix en italien, soit en français » rapportent Francine et Thierry Janin et Marc Guevreguian dans leur bulletin.



Cette édition, la première d'une longue série, a été remportée par Leonessa, victoire qui a été célébrée par les deux camps au rythme de la fanfare.



Jeux Intervilles de 2006

Projet sportif municipal : bilan de la première année

Le 11 décembre dernier, presque un an jour pour jour après la présentation du projet sportif municipal, les présidents des différentes associations sportives présentes dans la commune se sont réunis et on présenté un bilan de cette première année de mise en œuvre.

Le projet sportif municipal pour les années 2021 à 2026, présenté à la fin de l'année 2020, se construit autour de six objectifs : le maintien de l'offre sportive, le développement des activités pour les publics spécifiques, l'accompagnement des associations, le développement des actions sport/santé, l'organisation d'événements sportifs et le renforcement du lien entre le sport et les études.

Pendant cette première année, plusieurs actions ont déjà été réalisées, permettant d'avancer dans la réalisation de chacun des six objectifs.

- La ville a ainsi facilité l'installation de **deux nouvelles associations sportives** - le Boxing gym de Gonesse (boxe anglaise) et le Wind Team Pankido (kick-boxing et MMA) – au complexe sportif Jesse Owens afin de développer l'offre sportive locale
- De nombreuses actions pour soutenir le handisport, la pratique sportive féminine, la pratique libre, celle des séniors ou des jeunes ont contribué à **encourager tous les publics à pratiquer une activité physique**

- La réforme de l'attribution des subventions aux associations (destinée à les aider à réaliser leurs projets) permettra d'**apporter un soutien financier supplémentaires aux clubs sportifs**
- De nombreuses actions dans le domaine du **Sport Santé** et le référencement de la commune dans le **dispositif Prescri'forme** sont les prémices d'une labellisation **Maison Sport Santé**
- Le soutien de la Ville dans **l'organisation de certains événements sportifs** (notamment le tournoi féminin de tennis) contribue au rayonnement de la commune
- La création de classes à horaires aménagées option football est une première étape pour **renforcer le lien entre le sport et les études**

Le début de l'année 2022 verra la réalisation de nouvelles actions, dont l'organisation d'un tournoi d'esport et l'inauguration du stade Eugène Cognevaut.



Du sport pour tous, même pendant les vacances

Du 21 au 25 février

Pour les 4/5 ans :

Piscine de 10 à 11h / Roissy en France

Pour les 6/7ans :

Piscine de 11 à 12h / Roissy en France

Pour les 13 ans et + :

Basket de 14h à 17 / Complexe Jesse Owens

Pour les 8/12 ans :

Multisports et sports olympiques de 14h à 17h / Complexe Christine Caron

Pour les adultes :

Fit hit de 18h à 20h / Complexe Jesse Owens

Du 28 février au 4 mars

Pour les 4/5 ans :

Piscine de 10 à 11h / Garges les Gonesse

Pour les 6/7ans :

Piscine de 11 à 12h / Garges les Gonesse

Pour les 8/10 ans :

Gym de 13h30 à 15h15 / Complexe Colette Besson

Pour les 11/14 ans :

Piscine de 10h à 12h / Garges les Gonesse

Pour les 13 ans et + :

Basket de 14h à 17h / Complexe Jesse Owens

Pour les parents et leurs enfants :

Gym de 15h30 à 17h / Complexe Colette Besson

Laissez-vous tenter par les cours de cuivres ou de danse contemporaine

Si les cours de guitare ou de chant de la Maison des Arts sont connus et reconnus dans la commune, d'autres disciplines plus confidentielles, comme la pratique des cuivres ou la danse contemporaine, sont également enseignées.

S'INITIER AUX CUIVRES À TOUT PETIT PRIX



Moins connus que le piano et la guitare, les cuivres (trompette, trombone, tuba...) reviennent sur le devant de la scène grâce à certains artistes comme Ibrahim Maalouf. Depuis cinq ans, des cours pour apprendre à jouer de ces instruments ont lieu deux fois par semaine dans les Maisons des habitants Louis Aragon et Marc Sangnier ainsi qu'au collègue Robert Doisneau.

« Il s'agit de découvrir les notes de musique, les instruments, s'essayer à la pratique en groupe jusqu'à savoir jouer des morceaux entiers » développe Yohann Préel, le professeur de musique.

Le cours est ouvert à tous à partir de l'âge de 7 ans. L'inscription coûte 20 euros par an (prêt d'un instrument compris). Des séances de découverte sont proposés.

**Renseignements et inscriptions
auprès de la Maison des Arts
01 77 80 93 04**

LA DANSE CONTEMPORAINE POUR DÉVELOPPER SON EXPRESSION CORPORELLE

Depuis la rentrée dernière, la danse contemporaine est venue étoffer l'éventail de cours proposés par la Maison des Arts. « Dans cette discipline, l'importance porte moins sur la technique que sur l'expression corporelle et la qualité des mouvements. Peu importe son niveau, il suffit d'avoir envie de danser » estime Pauline Faure, qui enseigne ce courant à la Maison des habitants Marc Sangnier tous les jeudis.

Tous les styles de musique sont exploités pendant les séances de manière à diversifier les mouvements. Un spectacle de danse organisé en collaboration avec les musiciens de la Maison des Arts est en préparation à l'issue de cette première année d'enseignement.

À partir de 4 ans. Les séances coûtent entre 42 et 56 euros par an. Des séances de découverte sont également proposés pour toutes les tranches d'âge.



Connaissez-vous le conciliateur de justice ?

Besoin d'un coup de pouce pour résoudre un problème juridique ? Une fois par semaine, un conciliateur de justice détaché par le Tribunal de Versailles est à la disposition des habitants au sein de l'Agence civile. Son rôle est de venir en aide à tous les Gonessiens qui souhaitent être épaulés dans leurs démarches juridiques.

Tous les lundis depuis trois ans, Yves Cohen tient des permanences à l'Agence civile. Ce retraité aux mille vies, qui a été tour à tour entrepreneur, patron d'entreprise, président de l'Association des responsables de copropriétés (ARC UNARC) ou encore Délégué départemental de l'Éducation nationale a en effet décidé de mettre son expérience au service des habitants à l'issue de sa carrière, de manière bénévole.

En plus des sempiternelles querelles entre voisins ou désaccord entre propriétaires et locataires, le conciliateur traite désormais des dossiers liés à la crise épidémique. « Beaucoup de personnes ne parviennent toujours pas à obtenir le remboursement de leurs billets d'avion », explique-t-il.

Il reçoit les habitants le lundi à l'Agence civile et se réjouit de pouvoir leur apporter son soutien. Chaque année, environ 400 dossiers sont traités par ses soins.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de l'Agence civile - Place du 8 Mai 1945

01 77 80 92 92



Les permanences du conciliateur de justice se tiennent à l'Agence civile installée rue du Général Leclerc



QU'EST-CE QU'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

Un problème de voisinage, un différend avec un propriétaire, un locataire, un employeur, une banque voire une agence de voyage ? Tout litige inférieur à 5.000 euros doit passer dans un premier temps par un conciliateur de justice. Il peut être saisi par un juge ou l'une des parties et a pour mission d'instaurer le dialogue entre les deux camps dans le but de trouver un accord à l'amiable, qui sera par la suite transmis au tribunal d'instance compétent. Son intervention est gratuite.

Il ne peut en revanche pas intervenir en cas de conflit familial, de litige en matière d'état civil ou avec l'administration.

Gonesse, ville aux multiples labels

Ville fleurie, active et sportive, très haut débit... Gonesse possède de nombreux atouts qui ont été reconnus par des labels de qualité. Petit tour d'horizon de ces récompenses qui soulignent notre qualité de vie.



Terre de Jeux

Le label Terre de Jeux est attribué à toutes les collectivités qui souhaitent s'investir dans l'aventure des Jeux olympiques. Il met en valeur les bonnes pratiques des communes, dans le but de les inciter à développer leur offre sportive.

Ville active et sportive

Gonesse dispose de deux lauriers attribués par le label Ville active et sportive. Il récompense ainsi la politique sportive innovante de la ville, son offre sportive diversifiée et ses équipements.



EcoJardin



Le parc de l'Églantier possède une distinction supplémentaire : le label EcoJardin, attribué en 2016 et renouvelé en 2021. Il s'agit d'une référence en matière de gestion écologique, décernée uniquement aux jardins et parcs de France qui respectent certains critères écologiques. La Ville envisage d'inscrire prochainement le parc de la Patte d'oie.

Villes et villages fleuris

La Ville possède trois fleurs décernées par le label « Villes et villages fleuris » qui récompense le cadre de vie des communes.

L'été dernier, Gonesse a manqué de peu la quatrième fleur, la plus haute distinction de ce jury, qui a suggéré quelques ajustements, encouragent la ville à candidater une deuxième pour la quatrième fleur dans quelques années.



Action Cœur de Ville

Pour redynamiser le centre-ville des communes de taille moyenne, le gouvernement a décidé d'engager 5 milliards d'euros sur une durée de 5 ans (entre 2018 et 2022). Gonesse fait partie de ce programme.

Il vise notamment à favoriser le développement économique, à valoriser le patrimoine public et à développer l'attractivité des habitats.



Plan France très haut débit

La Ville fait partie du Plan France très haut débit, dont l'ambition est de couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici à 2022. L'objectif est de désenclaver les territoires éloignés des grandes villes.





SORTIR À GONESSE

ATELIERS

SPECTACLES

SORTIES

SPORT

CINÉ

CINÉ-DÉBAT



Après la séance, un temps d'échange autour du harcèlement scolaire : comment le prévenir, l'identifier et mieux l'empêcher ensemble ?

UN MONDE De Laura Wandel, Belgique, 2022, 1h15, VF

Nora entre en primaire lorsqu'elle est confrontée au harcèlement dont son grand frère Abel est victime. Tirillée entre son père qui l'incite à réagir, son besoin de s'intégrer et son frère qui lui demande de garder le silence, Nora se trouve prise dans un terrible conflit de loyauté.

« Une immersion dans des sensations qui nous ramènent à notre enfance, à nos souvenirs et nos ressentis. Dououreux et poignant. » *Bande à Part*

VENDREDI
11 FÉV. : **18H15**
Cinéma
J. Prévert

Tarif unique : 3€ - Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

CIRQUE



SAMEDI
12 FÉV.
.....
10H30
Salle Jacques Brel

PLOCK! CIRQUE Évolution *Cie Grensgeval*

Jakob veut peindre à la Jackson Pollock, son héros. Mais comment faire la bonne tache au bon endroit ? Et comment procéder ? (...) Les sprays bourdonnent, la peinture valse, les sons se colorent et le peintre se fait acrobate : une explosion de tous les sens. *Plock!* se situe au croisement du cirque et des arts visuels.

Durée : 55 mn - Tout public : à partir de 4 ans

Tarif unique : 3€

Sur réservation au 01 34 45 97 60
reservationspectacle@mairie-gonesse.fr

CINÉ-CLASSIQUE



Le voyage dans l'histoire du cinéma avec Mathilde Trichet continue et s'arrête dans les années 50, au cœur de l'âge d'or du cinéma japonais. Lumières sur le chef-d'œuvre d'Akira Kurosawa, qui le premier a permis aux occidentaux de découvrir l'incroyable richesse du cinéma nippon. Analyse commentée et discussion après le film en salle.

RASHÔMON D'Akira Kurosawa, Japon, 1h28, 1952, VO sous-titrée

Kyoto, au X^e siècle. Un célèbre bandit est accusé d'avoir violé une jeune femme et tué son mari, un samouraï. Qui a tué le mari ?

« Indispensable pour tout cinéophile et d'une incroyable modernité, ce monument mérite bien sa place au panthéon du cinéma mondial. » *à Voir-à Lire*

SAMEDI
12 FÉV. : **16H**
Cinéma
J. Prévert

Tarif unique : 3€ - cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

SÉANCE SPÉCIALE



JEUDI
24 FÉV. : : **14H**
Cinéma
Jacques Prévert

En partenariat avec la Maison Intergénérationnelle de Gonesse

LES JEUNES AMANTS

Comédie dramatique - De Carine Tardieu - France - 2022 - 1h52 - VF

Shauna, 70 ans, libre et indépendante, a mis sa vie amoureuse de côté. Elle est cependant troublée par la présence de Pierre, cet homme de 45 ans qu'elle avait tout juste croisé, des années plus tôt. Et contre toute attente, Pierre ne voit pas en elle "une femme d'un certain âge", mais une femme, désirable, qu'il n'a pas peur d'aimer.

.....
Tarif unique : 3€ - cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

CINÉ POP-CORN



JEUDI
3 MARS : : **16H**
Cinéma
Jacques Prévert

Du pop-corn sera exceptionnellement en vente dans le hall du cinéma !
En partenariat avec le collectif de Gonesse "Saveurs Du Monde"

MOONFALL

Science-Fiction - De Roland Emmerich - États-Unis - 2022 - 2h - VF

Une mystérieuse force a propulsé la Lune hors de son orbite et la précipite vers la Terre. L'impact aura lieu dans quelques semaines. Jo Fowler, ancienne astronaute qui travaille pour la NASA, est convaincue de détenir la solution pour nous sauver. Elle tentera une mission impossible dans l'espace pour découvrir que la Lune n'est pas ce que nous croyons.

.....
Tarif unique : 3€ - cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

BEAUTIFULDAYS COUNTRY LINE DANCE

Dimanche 6 mars de 10h30 à 19h
Salle Jacques Brel

5 rue du Cth Fourneau
95500 GONESSE

Journée entière * 10€
Bal vintage de 10h30 à 12h30

Réservation

06 35 63 58 16 - 06 51 15 79 72
beautifuldays95@sfr.fr - www.thebeautifuldays.fr

avec le soutien de





IMAGE
PAR
IMAGE

PROGRAMME AU CINÉMA J. PRÉVERT

cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91



Ce mois-ci, profitez du 22^{ème} Festival Image par Image, qui prend comme chaque année ses quartiers à Gonesse au cinéma Jacques Prévert. Retrouvez la programmation détaillée sur le site de la ville de Gonesse.

CINÉ MA-DIFFÉRENCE



SAMEDI
5 FÉV. 16H

Séance de cinéma adaptée pour les personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques.

HOPPER ET LE HAMSTER DES TÉNÈBRES

De Ben Stassen - Benjamin Mousquet
Belgique - 1h30 - VF

Réservation indispensable pour les personnes en fauteuils et les groupes, places limitées.

Tout public : à partir de 5 ans

Tarif unique : 2€50

gonesse@cinemadifference.com

CONCOURS DE DESSIN

Thème : LES FAMILLES - de 3 à 12 ans

Remettez les dessins au cinéma ou envoyez-le par courrier au plus tard mercredi 2 mars au Cinéma.

Précisez bien le prénom, nom, âge, adresse postale, numéro de téléphone et email au dos du dessin. Remise des prix samedi 5 mars à 14h lors de la Petite Clôture du festival au cinéma Jacques Prévert. Les dessins gagnants seront exposés dans le hall du cinéma et récompensés par des petits cadeaux !

JOURNÉE SUPER ANIMÉE



SAMEDI
26 FÉV. DÈS
10H

10H DÉCOUVERTE DES TECHNIQUES DE STOP MOTION ET DE LIGHT PAINTING

Deux ateliers au choix pour réaliser ensemble des petites animations en découvrant la technique du stop motion (animation image par image) et du light-painting (création de formes et compositions avec de la lumière).
Gratuit - dès 7 ans, sur inscription à cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr

14H CINÉ-RENCONTRE
en présence du réalisateur Guillaume Lorin

VANILLE

Programme de courts métrages - De Guillaume Lorin - France - 2022 - 43 min - VF

Tout public : dès 5 ans - Tarif unique : 3€

CINÉ P'TITS LOUPS



DIMANCHE
20 FÉV. 11H

Séance prolongée d'un atelier créatif gratuit en famille autour de la nature et des jardins.

JARDINS ENCHANTÉS

Programme de courts métrages
France - 2022 - 44 min - VF

Jeune public : dès 3 ans

Tarif unique : 2€50

CINÉ-JEUX



MARDI
22 FÉV. 14H

A la fin du film, la ludothèque proposera une sélection de jeux pour toute la famille.

LA MOUETTE ET LE CHAT

D'Enzo D'Alo - Italie - 1999 - 1h20 - VF

Tout public : à partir de 5 ans

Tarifs habituels du cinéma

JEUDI
3 MARS 10H
12H30

ATELIER GRATUIT DE
RÉALISATION D'UN
FILM D'ANIMATION

Une matinée pour réaliser ensemble un petit film d'animation en utilisant la technique du stop motion. Sur inscription : cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr

PETITE CLÔTURE



SAMEDI
5 MARS 14H

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE DESSINS, PROJECTIONS DES FILMS ISSUS DES ATELIERS DU FESTIVAL ET CINÉ-RENCONTRE AVEC L'UNE DES RÉALISATRICES DU PROGRAMME :

EN SORTANT DE L'ÉCOLE

Programme de courts métrages - France - 2022 - 39 min - VF
Séance gratuite - dès 3 ans

PETITE ENFANCE BIBERONS DE LECTURE

Les biberons de lecture, c'est pour les tout-petits, car les livres c'est bon pour les bébés ! Un samedi matin par mois, les enfants et leurs parents sont invités à une séance de lecture d'albums, de comptines, de jeux d'écoute musicale et autres trouvailles concoctées à leur intention.

Durée : 30 mn

Samedi 12 février

10h (0-2 ans) - 10h30 (2- 5 ans)

Médiathèque de Coulanges



CROQ'MARMOT

Le mercredi à la médiathèque, tout est permis ! Alors viens t'amuser autour de jeux, histoires et ateliers créatifs que te proposent les bibliothécaires.

Tous les mercredis à 10h30 pour enfants de 5 à 12 ans et leurs parents

Durée : 1h-1h30

Médiathèque de Coulanges



ENFANCE L'HEURE DU CONTE

Nouveau rendez-vous hebdomadaire pour les enfants à partir de 6 ans et leurs parents. Au programme, lectures d'histoires et atelier créatif !

Mercredis 2 - 9 et 16 février

à 10h30 - Médiathèque George Sand

CROQ'SWITCH

Les mercredis après-midis et pendant les vacances, les bibliothécaires jeunesse t'invitent à profiter de leur espace dédié aux jeux vidéo ! Alors rejoins-nous pour un vrai moment de détente. Aux horaires d'ouverture - à partir de 6 ans.

Durée : 1h / jour / enfant.

Médiathèque de Coulanges

ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES COMITÉ DE LECTURE BULLE DE CRITIQUES

Parce que les avis de nos jeunes lecteurs comptent, un nouveau club de lecture arrive dans ta médiathèque. « Bulle de critiques » est ton nouveau rendez-vous pour partager tes coups de cœur, que ce soit un roman, une BD, un manga, un film, une série ou même un jeu de société. Viens buller à la médiathèque !

Durée : 1h30 - à partir de 14 ans.

Samedi 19 février à 15h.

Médiathèque de Coulanges

CROQ'JEUX

le premier mardi de chaque mois - Mardi 1^{er} mars à 16h,

Que vous ayez envie de découvrir les jeux de société ou que vous soyez familier de cette pratique ludique, venez partager en famille, entre amis, ou seul(e), une soirée jeux avec vos bibliothécaires. Affrontez-vous dans des batailles épiques, coopérez pour résoudre des enquêtes criminelles, bâtissez votre empire... En matière d'imagination le monde des jeux est tout aussi infini que celui des livres !

Médiathèque de Coulanges





ADULTES LES MARDIS PARTICIPATIFS :

Les mardis soirs se déclinent sur le thème de l'échange. Qu'ils soient ludiques, numériques, créatifs, musicaux ou encore cinés, chacun trouvera son bonheur lors de ces soirées animées par les bibliothécaires.

à 18h - à partir de 14 ans.

Durée : 2h

Médiathèque de Coulanges

MARDI LUDIQUE

Venez partager en famille, entre amis, ou seul(e), une soirée jeux avec vos bibliothécaires. Affrontez-vous dans des batailles épiques, coopérez pour résoudre des enquêtes criminelles, bâtissez votre empire... En matière d'imagination le monde des jeux est tout aussi infini que celui des livres !

Mardi 1^{er} mars à 18h.

MARDI MÉLOMANE

« UNE HISTOIRE DU RAP »

Que vous soyez curieux ou mélomanes, les discothécaires vous invitent à des temps de rencontres avec des artistes, à des séances d'écoutes musicales autour d'un thème ou encore au partage de vos propres coups de cœur !

Durée : 1h

Mardi 22 février à 18h.



COMITÉ DE LECTURE ON N'A PAS TOUT LU !

Thématique

« L'AMOUR »

La culture, c'est aussi et surtout le partage. Prenez part à ce comité convivial et venez échanger autour d'un café sur vos goûts en matière de romans, bande-dessinées et DVD.

Coups de cœur, déceptions, envies... ici, tous les avis sont permis !

Durée : 1h30 - à partir de 14 ans

Samedi 12 février à 10h

Médiathèque de Coulanges

ATELIERS NUMÉRIQUES

Chaque mois, venez développer votre créativité autour d'un thème défini. A l'aide d'outils numériques, vous pourrez créer votre morceau de musique, vous initier à l'art du photomontage et à la création graphique ou à de l'animation image par image. Laissez libre cours à votre imagination !

Durée : 2h - à partir de 14 ans

Mardi 15 février à 18h

Médiathèque de Coulanges

ATELIERS DÉMARCHES EN LIGNE

1^{ÈRE} APPROCHE
DES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

La plupart des démarches administratives du quotidien s'effectue désormais en ligne. Il est donc devenu essentiel de se familiariser avec les outils informatiques et numériques. Cet atelier a pour but d'expliquer le fonctionnement des sites qui permettent d'effectuer des démarches administratives. CAF, impôts, sécurité sociale, mairie : n'ayez plus peur des services en ligne et gérez vos demandes en toute autonomie !

Durée : 2h - à partir de 14 ans

Samedi 19 février à 10h

Médiathèque de Coulanges



ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION AU 01 34 45 97 30

WWW.VILLE-GONESSE.FR

CAROLINE VIGNEAUX

Dans le cadre de la journée internationale
des droits des femmes

MARDI

8 MARS

.....

20H

Salle
Jacques Brel

CROOQUE LA POMME

« Il y avait longtemps qu'on n'avait pas autant ri. Et appris ! A voir absolument. » LE FIGARO

« C'est drôle et instructif. L'intensité monte, monte, avant un jouissif bouquet final. » LE PARISIEN

.....
Durée : 1h15 - **Tout public** : à partir de 12 ans - **Tarifs** : 18€, 14€, 10€
sur réservation au 01 34 45 97 60 - reservationspectacle@mairie-gonesse.fr

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA JACQUES PRÉVERT



LE PROGRAMME du 2 février au 8 mars 2022

Films en VF sauf mention contraire

SEMAINE DU 2 AU 8 FÉVRIER	Durée	Merc. 2	Jeu. 3	Vend. 4	Sam. 5	Dim. 6	Lun. 7	Mar. 8
MONSTER FAMILY : EN ROUTE POUR L'AVENTURE !	1h43	14h30				14h		
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE - AVANT-PREMIÈRE HOPPER ET LE HAMSTER DES TÉNÉBRES	1h31				16h Ciné-ma Différence			
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - CONFÉRENCE INTRODUCTION À LA GÉNÉTIQUE	1h45			14h Conférence				
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - FILM BIENVENUE À GATTACA (vo)	1h46			16h Film				
TENDRE ET SAIGNANT	1h31	20h15		18h		16h	14h	18h15
LA PLACE D'UNE AUTRE	1h52	16h30			20h	18h	18h	14h
JANE PAR CHARLOTTE	1h30				14h		20h15	16h15
THE CHEF (vo)	1h34	18h30		20h	18h		16h	20h15
SEMAINE DU 9 AU 15 FÉVRIER		Merc. 9	Jeu. 10	Vend. 11	Sam. 12	Dim. 13	Lun. 14	Mar. 15
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE OÙ EST ANNE FRANK !	1h39	14h30			14h	16h		
CINÉ-CLASSIQUE RASHÔMON (vo)	1h28				16h Ciné-Classique			
PRESQUE	1h31	18h30		20h30		14h	16h	20h15
UN MONDE	1h15			18h15 Ciné-Débat		18h	14h	16h
LES PROMESSES	1h38	16h30		14h	20h30		20h	18h15
MEMORY BOX	1h42	20h15		16h	18h30		18h	
SEMAINE DU 16 AU 22 FÉVRIER		Merc. 16	Jeu. 17	Vend. 18	Sam. 19	Dim. 20	Lun. 21	Mar. 22
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE JARDINS ENCHANTÉS	44 min					11h Ciné-P'tits Loups		10h30
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE LA MOUETTE ET LE CHAT	1h20	14h30			16h	14h	14h	14h Ciné-Jeux
ADIEU PARIS	1h36	18h15		18h	14h	16h	20h	
ARTHUR RAMBO	1h27	20h15		14h	20h15	18h	16h	18h15
SCREAM	1h55			20h (vo)	18h (vf)			16h (vf)
UN MONDE	1h15	16h		16h			18h	20h15
SEMAINE DU 23 FÉVRIER AU 1 ^{ER} MARS		Merc. 23	Jeu. 24	Vend. 25	Sam. 26	Dim. 27	Lun. 28	Mar. 1 ^{er}
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE VANILLE	43 min	14h			14h Ciné-Rencontre		10h30	14h
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE WHITE SNAKE	1h38		16h	14h		14h		
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE JEAN-MICHEL LE CARIBOU ET LES HISTOIRES D'AMOUR INTERDITES	42 min	16h	10h30 Ciné-Dessiné					10h30
LES JEUNES AMANTS	1h52		14h Séance Spéciale	10h30	20h30	16h	20h30	18h
LES VEDETTES	1h42	20h15		16h		18h15	14h	16h
UNE JEUNE FILLE QUI VA BIEN	1h38	10h30		18h	16h		18h45	20h15
NIGHTMARE ALLEY	2h30	17h30 (vo)		20h (vo)	18h (vf)		16h (vf)	
SEMAINE DU 2 AU 8 MARS		Merc. 2	Jeu. 3	Vend. 4	Sam. 5	Dim. 6	Lun. 7	Mar. 8
PETITE CLÔTURE FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE EN SORTANT DE L'ÉCOLE	1h45				14h Clôture du festival			
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE HOPPER ET LE HAMSTER DES TÉNÉBRES	1h31	14h Ciné-Dessiné	14h	10h30 16h30		14h		
FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE LA TRAVERSÉE	1h24	16h			18h45		18h30	20h30
MORT SUR LE NIL	2h07	10h30 (vf)		14h (vf) Ciné-Discussion	20h30 (vf)		16h (vf) 20h15 (vo)	18h15 (vo)
UN AUTRE MONDE	1h36	18h	10h30	18h15		16h	14h	16h30
MOONFALL	2h	20h (vf)	16h (vf) Ciné-Pop.com	20h15 (vo)	16h30 (vf)	18h (vf)		

Le pass Culture élargi aux collégiens

D'abord réservé aux jeunes âgés de 18 ans, le pass « Culture » sera étendu à partir du mois de janvier à tous les élèves en âge d'être scolarisés de la classe de 4^{ème} à la Terminale.

Pour rappel, le pass Culture donne accès à une application sur laquelle les jeunes concernés reçoivent des crédits entre 20 et 30 euros. Cette somme peut être dépensée en livres, concerts, événements, abonnements ou cours de musique jusqu'à la majorité. Si ces sommes peuvent être utilisées dans les grandes enseignes culturelles (Fnac, Cultura, Le Furet du Nord...), ils peuvent aussi être dépensés au sein de la commune pour assister aux événements culturels organisés à Gonesse. Une "part collective" sera également



versée aux établissements scolaires pour permettre l'organisation de sorties scolaires.

Plus d'infos sur <http://pass.culture.fr/>



Inscriptions scolaires

Pur rendez vous

pour les enfants nés en 2019

Fin des inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2019

Il ne reste plus que quelques jours pour inscrire un enfant né en 2019 pour sa première rentrée scolaire. Jusqu'au 5 février prochain, les parents peuvent composer le 01 34 45 10 75 (le matin uniquement) et prendre rendez-vous avec le service « Enfance ».

Plusieurs documents (livret de famille ou acte de naissance, carnet de santé, justificatif de domicile, pièce d'identité et jugement du tribunal en cas de divorce) seront demandés lors de l'inscription.

Inscrivez-vous au CCAS



Si vous souhaitez bénéficier des services du CCAS tels que les voyages organisés et la livraison du Lilas Fichette à votre domicile, il suffit de vous inscrire.

Pour cela, vous pouvez vous rendre 1 avenue Pierre Salvi entre 9h30 et 11h30 ou à la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit (4 rond-point des droits de l'homme) de 14h30 à 17h avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Il est également possible de s'y inscrire en envoyant un e-mail à l'adresse : service-seniors@mairie-gonesse.fr

Les inscriptions sont ouvertes aux personnes ayant plus de 60 ans.

Renseignements auprès du CCAS au 01 30 11 55 20



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 31 JANVIER

Salade Anglaise
(Laitue Iceberg et cheddar)
.....
Sauté de porc estragon
Pavé de colin mariné à la brésilienne
.....
Légumes aux parfums de la montagne et pommes de terre
.....
Gouda à la coupe
.....
Crème dessert chocolat

MARDI 1 FÉVRIER

Salade asiatique
(Chou chinois, oignons frits, vinaigrette à la sauce soja)
.....
Nems au poulet
Nems aux légumes
.....
Riz cantonais
(Petits pois, œufs brouillés)
.....
Petit Louis
.....
Moelleux au jasmin

le jour du VEGE

MERCREDI 2 FÉVRIER

Ceuf dur BIO Mayonnaise
.....
Blé BIO Houmous
Blé BIO façon chili sin carne
.....
Fromage blanc et miel
.....
Poire locale

JEUDI 3 FÉVRIER

Potage au potiron **BIO**
.....
Sauté de bœuf sauce mironton
Rougail de colin
.....
Haricots blancs à l'ail
.....
Pont l'Évêque
Baguette tradition
.....
Orange **BIO**

VENDREDI 4 FÉVRIER

Carottes râpées locales et vinaigrette au miel
.....
Nuggets de volaille sauce aioli
Nuggets de poisson sauce aioli
.....
Purée de potiron
.....
Yaourt aromatisé local
Yaourt nature et sucre local
.....
Crêpe nature sucrée

LUNDI 7 FÉVRIER

Betteraves **BIO** à la vinaigrette nature
.....
Saucisse fumée
Colin gratiné fromage
.....
Lentilles BIO
.....
Fol Epi
.....
Pomme golden **BIO**

MARDI 8 FÉVRIER

Salade verte, croûtons et vinaigrette aux fruits rouges
.....
Bœuf bourguignon (sauté)
Steak de colin lombarde
.....
Haricots verts ciboulette
.....
Montboissier à la coupe
.....
Compote de pomme banane

MERCREDI 9 FÉVRIER

Chou rouge **BIO** râpé à la vinaigrette au basilic
.....
Dés de saumon sauce armoricaine
Rôti de veau au jus
.....
Carottes BIO au persil
.....
Camembert à la coupe
.....
Riz au lait et caramel

le jour du VEGE

JEUDI 10 FÉVRIER

Potage aux épinards **BIO**
.....
Tortellini ricotta spinaci au curry
.....
Yaourt aromatisé local
.....
Orange

VENDREDI 11 FÉVRIER

Chou-fleur **BIO**
à la vinaigrette au persil
.....
Filet de lieu noir frais sauce blanquette
.....
Printanière de légumes
.....
Yaourt brassé banane
.....
Gaufre fantasia

le jour du VEGE

LUNDI 14 FÉVRIER

Salade choubidou (Chou rouge, raisin, sirop de cassis)
.....
Riz et boulgour végétarien
Coquillettes de lentilles champignons curry
.....
Carré de l'Est à la coupe
.....
Orange

MARDI 15 FÉVRIER

Laitue Iceberg à la vinaigrette au ciboulette
.....
Emincé de volaille BIO au curry
Pavé de poisson mariné aux herbes
.....
Haricots beurre à l'ail
.....
Yaourt aromatisé local
.....
Crêpe au chocolat

MERCREDI 16 FÉVRIER

Potage aux 3 légumes et lentilles
.....
Rôti de porc sauce aux fruits secs & épices
Filet de hoki sauce tomate
.....
Mélange aux 4 céréales BIO
(Epeautre complet, riz complet, blé, orge)
.....
Bleu d'auvergne
Baguette de campagne
.....
Pomme golden locale

JEUDI 17 FÉVRIER

Salade Buffalo à la vinaigrette à l'érable (Laitue Iceberg, haricots rouges, maïs)
.....
Paupiette de veau au jus
Cubes de colin sauce dieppoise
.....
Chou fleur BIO et pommes de terre **BIO** Béchamel
.....
Tomme **BIO**

Crème dessert au **BIO** chocolat

VENDREDI 18 FÉVRIER

Carottes râpées **BIO** locales au citron
.....
Filet de limande à la crème
Boulettes d'agneau au jus
.....
Jardinière de légumes saveur jardin
.....
Fromage fondu Président
.....
Cake épeautre pomme Tatin

LUNDI 21 FÉVRIER

Endives & croûtons vinaigrette à la ciboulette
.....
Nuggets de volaille
Nuggets de poisson et citron
.....
Petits pois BIO saveur du soleil
.....
Petit suisse aux fruits
.....
Riz au lait et caramel

le jour du VEGE

MARDI 22 FÉVRIER

Salade coleslaw **BIO** et locale
.....
Omelette nature BIO
Omelette au fromage BIO
.....
Emincé de poireaux et pommes de terre béchamel
.....
Coulommiers à la coupe
.....
Flan nappé au caramel

MERCREDI 23 FÉVRIER

Œufs durs **BIO** à la mayonnaise
.....
Emincé de poulet à l'ancienne
Poisson gratiné au fromage
.....
Blé BIO pilaf et sauce tomate
.....
Fromage blanc à la fraise
.....
Kiwi

JEUDI 24 FÉVRIER

Betterave **BIO**
Vinaigrette balsamique
.....
Sauté de veau sauce pain d'épices
Pavé de colin aux herbes de Provence
.....
Coquillettes locales et emmental
.....
Edam
.....
Ananas **BIO**

VENDREDI 25 FÉVRIER

Chou blanc local à la vinaigrette au miel
.....
Hoki sauce nantua
Emincé de bœuf sauce paprika
.....
Epinards BIO & riz **BIO**
.....
Yaourt à la vanille **BIO**
.....
Moelleux au chocolat

Des évolutions du PLU pour 2022

Le Plan local d'urbanisme (PLU) de Gonesse est un outil stratégique adopté en 2017, qui définit les orientations d'aménagement de la commune dans un objectif de développement durable, mais aussi un outil opérationnel qui pose les règles du droit des sols applicables aux constructions existantes ou futures.

L'année 2022 verra un certain nombre d'évolutions de ce document afin de permettre à la ville de favoriser le renouvellement urbain, enrayer la baisse de sa population constatée ces dernières années, lutter contre l'habitat insalubre et favoriser le dynamisme économique.

Ainsi dans un premier temps, le Conseil municipal du 7 février se prononcera sur une révision allégée qui a fait l'objet d'une enquête publique et qui a essentiellement deux objectifs :
- permettre à l'entreprise MAZET, qui se situe à l'entrée sud de Gonesse, de poursuivre son développement en agrandissant ses locaux,
- rendre possible un nouveau projet qualitatif en entrée de ville, situé entre l'avenue Nungesser et Coli, l'avenue du Paris et le Rond-Point de la Paix qui allierait une concession automobile et un programme de loisirs et de restauration.

Le Conseil municipal sera aussi amené à délibérer prochainement sur une modification permettant la création de nouveaux secteurs de projets, notamment la rue Général Leclerc et son angle avec la rue Bernard Février. Les constructions de logements à Gonesse sont limitées par le plan d'exposition aux bruits de Roissy. Ainsi la Ville ne peut construire que dans le cadre des dispositions du contrat de développement territorial signé au niveau de l'agglomération. L'objectif est que la population n'augmente que modérément et se stabilise.

La nécessité de requalifier la rue Général Leclerc dans laquelle se situe l'église est vitale pour le centre-ville. Cette rue sinistrée aujourd'hui, verra se dérouler une opération de renouvellement urbain d'un côté et de réhabilitation de l'autre côté. La maison des habitants promise pour le centre-ville s'inscrira également dans ce projet qui est en train d'être finalisé.

La déconstruction de l'ancien hôpital de Gonesse avance de son côté et un projet de logements, de résidence seniors, de résidence hôtelière et d'un nouveau parc public de 2,5 hectares se réalisera à la place, après modification du PLU.

Il faut rappeler que le temps de l'urbanisme est un temps long entre le dépôt des permis de construire, les délais d'instruction et de recours, 8 à 9 mois, de construction entre 18 et 24 mois, la livraison de ces projets n'interviendra pas avant fin 2024 ou début 2025.

C'est pourquoi nous préparons également cette année une déclaration d'utilité publique pour la construction d'un nouveau groupe scolaire et la réalisation d'un nouveau parking en centre-ville, afin d'être prêts à accueillir ces nouveaux habitants.

Tous ces projets seront bien évidemment présentés aux Gonessiens dès que les opérateurs et architectes auront validés leur projet avec la Ville.

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

L'année 2022 démarre avec des températures hivernales de saison, et dans un climat social tout aussi glacial. La crise sanitaire bat son plein ; le pouvoir d'achat prend un sérieux coup avec la hausse des produits de 1ère nécessité, de l'énergie, du gaz, du timbre poste, non compensée par la maigre revalorisation du SMIC (0,9%) ou des retraites (1,1%), alors que l'inflation se monte à 2,8%...

A l'heure où nous écrivons cette tribune, la grève à l'Education Nationale vient de remporter un franc succès : 75 % de grévistes dans le primaire et 62 % dans le secondaire. Une levée de masse qui dépassait largement les préoccupations liées aux protocoles sanitaires successifs, tous aussi incohérents les uns que les autres. Le malaise est bien plus profond et exprime les conditions de travail décourageantes, le manque de considération que les enseignants dénoncent depuis plusieurs années et qui se traduit par un déficit de candidat(e)s pour la profession. Les enfants sont l'avenir de la société ; l'éducation doit donc être un secteur prioritaire des politiques. Le ministère a pourtant les moyens de répondre aux demandes des enseignants : revalorisation de la profession ; avoir les moyens de bien fonctionner. Sur les deux dernières années, 600 millions du budget attribué au Ministère de l'Education Nationale n'ont pas été dépensés et reversés dans le pot commun. On peut en faire des choses avec 600 Millions !!!!

L'année 2022 continue également la dégradation du service public. Sur notre territoire, après le départ de la Sécurité sociale, de la CAF, c'est maintenant la Trésorerie qui va quitter les locaux de la rue Furmanek en avril prochain. Désormais il faudra se rendre à Garges pour effectuer toute démarche. Reste encore le service de la Poste. Mais jusqu'à quand ? Le bureau de poste de la Fauconnière est actuellement « exceptionnellement » fermé mais pourrait bien l'être définitivement. Or ce quartier aussi important qu'un village par le nombre de ses habitants, de ses commerces et services de santé ne peut se passer d'un service postal. Nous l'avons déjà sauvé par deux fois. En mars 2005 le Parti communiste avait répondu à la demande des habitants de la Fauconnière, excédés par les fermetures intempestives. Rappelez-vous la pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures ; rappelez-vous le rassemblement organisé en juin devant le bureau de poste ! Grâce à nos actions communes le bureau de poste est toujours là en 2022, malgré d'autres tentatives de fermeture contre lesquelles nous sommes tous restés vigilants. Cette fois-ci encore nous allons devoir nous mobiliser tous ensemble, montrer notre détermination à garder le bureau de la Poste à la Fauconnière. Des initiatives seront proposées dans quelques semaines, on compte sur chacun(e) d'entre vous pour y participer.

Terminons sur une note positive et agissons tous pour vaincre la COVID 19. Vaccination et maintien des gestes barrières doivent nous délivrer.

Françoise Hennebelle

Agir pour Gonesse

Une rentrée une nouvelle fois perturbée par la Covid 19 - Soutien à la communauté éducative
Après avoir fixé le nouveau protocole pour les établissements scolaires la veille de la rentrée Dimanche 2 janvier au soir, le gouvernement ne cesse de procéder à des ajustements rendant quasiment impossible la mise en œuvre des protocoles par les enseignants et les personnels des collectivités. Source d'angoisse et de stress pour les parents, cette méthode marque aussi un manque total de respect à l'égard des collectivités locales partenaires essentielles pour le bon fonctionnement des équipements scolaires. C'est pourquoi le groupe Agir pour Gonesse apporte tout son soutien Jeudi 13 janvier aux équipes éducatives, parents d'élèves et élèves pour demander les moyens nécessaires et une stratégie cohérente pour lutter contre l'épidémie de Covid19.

Restauration Collective – Contexte sanitaire
Pour mémoire un message a été envoyé à tous les parents :

Madame, Monsieur
Une nouvelle fois le contexte sanitaire que nous traversons rend difficile le fonctionnement de la restauration collective. Le nombre de contaminations quotidiennes à la covid 19, les fermetures de classe et la gestion du nouveau protocole en cas de positivité ou contact engendrent fluctuation importante des fréquentations et perturbations logistiques conséquentes et soudaines chez nos fournisseurs de denrées alimentaires. L'objectif de la collectivité demeure l'assurance d'un service public de qualité dans des conditions d'hygiène et de sécurité garanties par notre prestataire, TOUT EN VEILLANT RIGOREUSEMENT A LIMITER AU MIEUX LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS CETTE PERIODE TOURMENTEE . C'est pourquoi, en étroite collaboration avec ELIOR, nous avons mis en place le changement de certains plats .nous vous remercions de votre compréhension au regard de cette situation causée par le rebond épidémique. Gilles Gourdon.

La solidarité , un enjeu primordial
L'Année 2022 va être rythmée par des élections nationales, parfois très éloignées des préoccupations de votre quotidien. Les élus d'Agir pour Gonesse restent disponibles pour écouter vos idées, vos difficultés, vos envies et pour vous orienter avec les services de la Ville. Nous avons pour seule ambition le dialogue comme méthode et l'avenir des Gonessiens et Gonessiens pour unique horizon.

Claude Tibi

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

26 228 habitants c'est le nombre officiel de Gonessiens d'après le dernier recensement de l'INSEE. Ce chiffre est stable depuis 20 ans, ce qui est logique puisque les règles aéroportuaires empêchent d'ouvrir de nouveaux secteurs à l'urbanisation. Mais une augmentation forte devrait intervenir d'ici 2 ou 3 ans car la municipalité a lancé de nombreux programmes de construction et en envisage d'autres. En soi, augmenter la population de la commune pourrait être une bonne chose, contribuant par exemple à dynamiser le commerce. Mais ça n'en prend pas le chemin. Pourquoi ? Parce que dans un premier temps, ces constructions risquent d'aggraver les problèmes que nous rencontrons. Trois illustrations :

1^{ER} PROBLEME : LE STATIONNEMENT. Presque partout à Gonesse, c'est un cauchemar. Il devient quasiment impossible de se garer dans le centre-ville et ça ne va pas s'arranger avec 400 logements en plus. Aux Marronniers, aux Tulipes, à la Fauconnière, au Vignois, à La Madeleine, nous manquons également de places de stationnement. Depuis quelques temps, nous voyons, garés dans nos rues, des VEHICULES A GRANDS GABARITS, fourgons, voire camions, posant des problèmes de voisinage, gênant la visibilité, empêchant la circulation des piétons mais aussi le passage des pompiers, ambulances ou le ramassage des poubelles. Nous demandons d'urgence que le maire agisse pour réguler ce stationnement anarchique et crée de nouveaux espaces de stationnement dédiés aux véhicules à grand gabarit, pour libérer les espaces pour les véhicules des riverains.

2^{EME} PROBLEME : LES NUISANCES LIEES AUX TRAVAUX. Il ne s'agit pas seulement du bruit et de la poussière le temps de la construction. En centre-ville, c'est sans doute la construction de nouveaux bâtiments, sur un sol gorgé d'eau où la nappe phréatique est très près du sol, qui explique les INONDATIONS A REPETITION DES SOUS-SOLS de nombreuses habitations dans le secteur rue Galande - Grands Champs. Il aurait fallu exiger des promoteurs de ne pas perturber les réseaux d'eau souterrains avant d'autoriser les nouvelles constructions. Maintenant, il va falloir demander au SIAH de réaliser en urgence de lourds travaux pour ne pas se retrouver toute l'année les pieds dans l'eau.

3^{EME} PROBLEME : NOUS RISQUONS DE MANQUER DE PLACES DANS LES ECOLES OU LES CRECHES, qui sont déjà au maximum de leur taux d'occupation. Or, construire des écoles ou des crèches prend du temps. Nous redoutons le manque d'anticipations des besoins.

Dans ses tribunes du Gonessien, LA MAJORITE NE CESSE D'ATTAQUER L'OPPOSITION. C'EST BON SIGNE : ça montre que nous faisons bien notre travail de contrôle et d'alerte. Comptez sur nous pour continuer à être vigilants et mobilisés et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos attentes, de vos difficultés, afin qu'on puisse les relayer auprès de la municipalité, qui cherche le plus souvent à masquer les vrais problèmes.

Contact : pourgonesse@gmail.com
06.80.71.81.05 - FB : #pourgonesse

Cédric Sabouret

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les comptes-rendus des précédents Conseils municipaux sur le site de la ville ville-gonesse.fr

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **lundi 7 février à 19h** et sera retransmis en direct sur le site de la ville et réseaux sociaux

Imprimé à 11 000 exemplaires Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication:** Jean-Pierre Blazy. **Directeur de la communication:** Pierre Cliquet. **Rédaction et secrétariat de rédaction:** Pierre Cliquet, Nawsheen Rumjaun **Maquette:** Marjorie Bastide, Nicolas Gommez **Photos:** Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie: Public Imprim. **Administration:** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex. **Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication). **ISSN :** 1257 0621. Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

EN LIGNE

www.ville-gonesse.fr

@villedeGonesse

@villedegonesse

Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :

01 34 45 11 11

Direction de

l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 56

Police municipale :

01 30 11 89 89

HORAIRES

Hôtel de ville

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30 et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population

Éducation et Solidarité

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h

Samedi 9h-12h

Cimetière

rue du Thillay

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi,

dimanche et les jours fériés

Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h-8h30

Dimanche 9h-13h

état civil

NAISSANCES

2 déc. : FERJANI Mohamed-Habib
6 déc. : NTUNGA Jayden
26 déc. : ÖKETEN Elena
29 déc. : ERTÜRK Ali
29 déc. : ERTÜRK Idris

DÉCÈS

23 nov. : TASSIN née MAILLARD Eugénie

25 nov. : LAPORTE née DROUVROY Denise
29 nov. : MARTY née BICHARD Martine
3 déc. : SYLLA Lassana
5 déc. : ROBINET Georges
8 déc. : SAYAD née BACHIR BEY Lamia
8 déc. : KILIÇ Taha
9 déc. : MÉRION Julien
10 déc. : BAGARD Martine
17 déc. : MONCEAU Marie-Josèphe
18 déc. : BEN HAMMOU née MOREAU Louise
22 déc. : DOUKHAN née ZERDOUN Mebrouka
27 déc. : SETILA Hamza
27 déc. : ASKIDJIAN Georges

Recensement : attention aux faux démarcheurs

Jusqu'à la fin du mois de février, une campagne de recensement aura lieu dans la commune et des agents – dont la visite sera signalée au préalable par un courrier de la mairie – déposeront un questionnaire au domicile des habitants concernés. Ils seront munis d'une carte officielle.

De faux démarcheurs profitent parfois de cette période pour se présenter au domicile des Gonesseis. Ces derniers jours, plusieurs habitants ont également signalé la présence d'individus se faisant passer pour des techniciens « fibre optique », souhaitant vérifier les infrastructures connectées des immeubles. Bien que les opérateurs n'aient aucunement l'autorisation de solliciter des personnes qui ne figurent pas parmi leur



clientèle, il est possible de vérifier leur identité en leur demandant de présenter une carte professionnelle.

Si vous pensez avoir reçu la visite d'un faux démarcheur, vous pouvez le signaler à l'entité qu'il dit représenter.

Intoxication au monoxyde de carbone : comment se protéger ?

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxications au monoxyde de carbone au domicile augmentent fortement.

Afin de limiter les risques, il convient d'adopter quelques gestes de prévention :

• Avant chaque hiver, faire

systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou à l'éthanol, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.

- Tous les jours, aérer au moins 10 minutes son logement, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.
- Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.

En cas de maux de tête, de nausées, de malaises, de vomissements etc... aérez les lieux et arrêtez si possible les appareils à combustion avant de sortir du bâtiment. Appelez ensuite les secours le plus rapidement possible.



Recensement de la population 2022

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**



**La campagne de recensement 2022 a débuté
et se poursuivra jusqu'au 26 février prochain.**

Si vous êtes concerné cette année par le recensement, vous recevrez, préalablement à la visite de l'agent recenseur un courrier de la mairie. Cet agent sera muni d'une carte officielle et vous déposera un questionnaire concernant votre logement et les personnes qui y vivent. Vous pourrez répondre soit en utilisant les questionnaires remis par l'agent recenseur, soit par Internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Pour rappel, votre participation à cette campagne de recensement est obligatoire. Les informations collectées sont confidentielles et ne peuvent conduire à aucun contrôle administratif ou fiscal. Seul l'INSEE est habilité à utiliser ces informations dans le but de dresser des statistiques permettant notamment de définir les futurs besoins de la commune notamment en matière d'équipements.

**Si vous souhaitez connaître les statistiques déjà publiées concernant
notre ville, vous pouvez consulter le site de l'INSEE : www.insee.fr**

SALLE JACQUES BREL

5 RUE DU COMMANDANT MAURICE FOURNEAU

**TROUVE
TON
JOB!**

**MERC. /
16 FÉV.
DE 10H
À 16H**

SALON

- EMPLOI
- ALTERNANCE
- FORMATION

ATELIERS

- CV VIDÉO
- COACHING
À L'ENTRETIEN

**N'OUBLIEZ PAS
VOS CV**

**ENTRÉE
LIBRE**

**PASS
SANITAIRE
obligatoire**



Roissy
Pays de
France
Communauté
d'Agglomération

WWW.VILLE-GONESSE.FR

